

Licence professionnelle Sciences, technologie, santé mention métiers du BTP : Bâtiment et construction parcours Arts et métiers du bâtiment

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Le diplôme est accessible aux titulaires d'un diplôme bac+2/+3/+4 BTP.

Il est également accessible aux titulaires d'un bac+2/+3/+4/+5 sous conditions : <http://btp.cnam.fr/informations-generales/validation-des-acquises-vap-vaе/>

L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des acquis professionnels (VAP85) pour les élèves possédant une expérience professionnelle conséquente en rapport avec les métiers de la construction, de l'architecture et de l'immobilier.

En alternance, un programme d'harmonisation de 60h est éventuellement intégré à la formation.

Le recrutement est réalisé sur dossier et entretien. Plus d'informations sur <http://btp.cnam.fr/>

Objectifs

La formation prolonge et complète la formation traditionnelle des compagnons du bâtiment en apportant les compétences scientifiques, techniques et organisationnelles nécessaires à la conduite de travaux. L'esprit des arts et métiers, la culture du compagnonnage, l'appropriation des bonnes pratiques de la construction durable et la maîtrise des outils informatiques constituent le dénominateur commun des enseignements et forgent l'identité de ce programme.

Compétences (à placer dans la rubrique infra)

- Transmettre les savoirs et les savoir-faire du bâtiment
- Entreprendre et innover dans le bâtiment
- Conduire les travaux du bâtiment

Modalités de validation

Il convient d'appliquer le règlement des licences professionnelles du Cnam.

Compétences

Fonction innovation et création

- Assurer la veille technologique, le suivi de l'évolution du marché et des réglementations, les attentes des utilisateurs ou des clients ;
- Appliquer et optimiser avec discernement les recherches et développements dans le cadre de l'entreprise ;
- Proposer des approches et des méthodes de résolutions techniques et organisationnelles nouvelles.

Fonction étude technique

🌟 Valide le 19-02-2018

Code : LP13401A

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-sébastien VILLEFORT

Niveau d'entrée requis :
Niveau III

Niveau de sortie : Niveau II

Mode d'accès à la certification :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation initiale
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF :

Métiers (ROME) :

Code CNCP : 15101

Code CertifInfo : 91565

Contact national :

Département Icener

2D3P30, 16-1-24, 292 rue St Martin

75003 Paris

01 40 27 24 21

Hafida Couvreur

Hafida.Couvreur@cnam.fr

- Concevoir des éléments constructifs et des équipements ;
- Réaliser l'étude et le comparatif de solutions constructives envisagées ;
- Réaliser les calculs nécessaires aux réalisations et interventions ;
- Développer des solutions techniques en prenant en compte leur histoire et les contraintes économiques et environnementales.

Fonction réalisation et suivi des activités

- Réaliser, si nécessaire, les réalisations et interventions complexes demandées ;
- Proposer des solutions modificatives d'ajustement ;
- Assumer la responsabilité de la réalisation et des interventions ;
- Suivre la mise en œuvre des activités ainsi que l'application de la démarche qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement ;
- Suivre les activités de la sous-traitance.

Fonction étude budgétaire

- Apprécier les coûts ;
- Finaliser de l'étude budgétaire et présentation de l'offre ;
- Gérer le planning prévisionnel des dépenses et des approvisionnements ;
- Gérer le budget.

Fonction organisation des activités

- Réaliser la planification générale ;
- Organiser les activités de(s) équipe(s) en fonction de la solution retenue ;
- Organiser les essais et les contrôles ;
- Ajuster le programme des activités en fonction des aléas

Fonction contrôle des activités

- Contrôler l'avancement et les conditions de réalisation des activités ;
- Contrôler la gestion des coûts ;
- Vérifier les activités par rapport au cahier des charges ou aux prévisions ;
- Assurer la gestion et le contrôle des temps d'exécution ;
- Définir les compétences et les habilitations nécessaires.

Fonction communication

- Rendre compte au chef d'entreprise, sous forme de synthèse, les résultats de l'activité engagée ;
- Réaliser des rapports périodiques ;
- Rédiger des bilans intermédiaires et finaux ;
- Présenter en anglais les travaux réalisés ;
- Contribuer au développement de l'image de l'entreprise

Enseignements

62 ECTS

Histoire des sciences et techniques du bâtiment	BAT101 6 ECTS
Transmission des savoirs et des savoir-faire dans le bâtiment	BAT102 6 ECTS
Entrepreneuriat et innovation dans le bâtiment	BAT103 6 ECTS
Communication et management	CNE103 6 ECTS
Gestion de projet de construction	CCV121 6 ECTS
Préparation de chantiers	CCV122 6 ECTS
Gestion de chantiers	CCV123 6 ECTS
Test d'anglais (Bulat niveau 2)	UA2B22 2 ECTS
Projet	UACN1D 12 ECTS
Stage	UACN1E 6 ECTS